

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

LE 05 JUILLET 2023

Nombre de conseillers :	L'an deux mille vingt-trois, le CINQ JUILLET, à dix-neuf heures, Le conseil municipal de la commune de MONTMAGNY, légalement convoqué par courrier et par courriel le 29 juin 2023, par affichage du 29 juin 2023, s'est réuni au 10 rue du 11 novembre 1918 à Montmagny, sous la présidence de monsieur Patrick FLOQUET, Maire de Montmagny.
en exercice.....33	
présents22	
pouvoirs.....9	
absents.....2	

*Réforme des règles de publicité : suppression du compte rendu des séances et création de la liste des délibérations.
« Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal.*

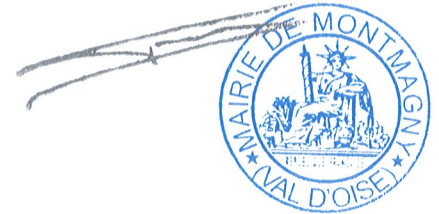
Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, sera affichée et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal ».

Délibération n°1	Approbation du procès-verbal du 16 mars 2023.	Adoptée à la majorité (1 ABSTENTION)
Délibération n°2	Approbation du procès-verbal du 30 mars 2023.	Adoptée à la majorité (1 ABSTENTION)
Délibération n°3	Désignation des référents déontologues pour les élus municipaux.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°4	Création, suppression de postes et autorisation de recourir à du personnel contractuel.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°5	Actualisation du « forfait mobilités durables ».	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°6	Rapport social unique 2021.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°7	Budget primitif 2023 : décision modificative n°1.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°8	Rapport annuel d'utilisation du FSRIF (Fonds de Solidarité Région Ile de France) exercice 2022.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°9	Provisions comptables pour créances douteuses du budget ville 2023.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°10	Approbation de la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Région Île-de-France.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°11	Approbation de la convention relative à la garantie d'emprunt au profit de la société ICF LA SABLIERE pour l'acquisition de 91 logements situés 8 à 10 rue Maurice Berteaux et 2, 4 et 6 allée des Vergers à Montmagny.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°12	Acquisition de la parcelle cadastrée section AL n°53 sise lieu-dit « Le Camp » à Montmagny.	Adoptée à l'unanimité

Délibération n°13	Acquisition de la parcelle cadastrée section AI n°393 sise lieu-dit « La Ferme du Four » à Montmagny.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°14	Acquisition des parcelles cadastrées section AL n°663 et 664 sises lieu-dit « Le Tas de Cailloux » à Montmagny.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°15	Rue des Sablons : opération de déclassement (modification de tracé).	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°16	Rue du Clos de Pontoise : classement de parcelles dans le domaine public communal.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°17	Fourniture de produits et matériels d'entretien - Indemnisation sur la base de la théorie de l'imprévision.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°18	Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'association sportive du collège Nicolas Copernic.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°19	Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'association Twirling Club Les Galaxies.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°20	Approbation de la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales relative au pilotage du projet de territoire - chargé de coopération CTG couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2026.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°21	Approbation de la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales relative à la prestation de service relais petite enfance missions renforcées et bonus « territoire CTG » couvrant la période du 01/06/2023 au 31/12/2026.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°22	Attribution de la participation communale au profit de l'association Aiguillage dans le cadre des actions de prévention spécialisée au titre de l'année 2023.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°23	Examen du rapport final d'évaluation du contrat de ville intercommunal 2015/2022.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°24	Demande d'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'animation globale et coordination, et l'animation collective familles pour la période 2023/2027.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°25	Approbation de la convention d'objectif et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales relative à la prestation de service « animation globale de coordination » du centre socioculturel Antoine de Saint-Exupéry.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°26	Approbation de l'adhésion au Sigeif de la commune de Bures-sur-Yvette (91) au titre des compétences d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz.	Adoptée à l'unanimité

Délibération n°27	Vœu relatif à la réduction des nuisances aériennes sur le territoire de la commune de Montmagny.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°28	Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.	Adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Patrick FLOQUET.



Conformément à l'article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative, les délibérations susmentionnées dans le présent compte- rendu peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à partir de la date ou elles sont devenues exécutoire.

« Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyen » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».